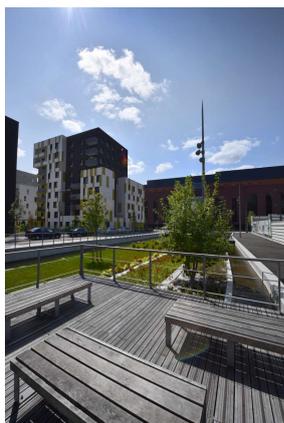


Bureau de la Métropole Rouen Normandie du 16 avril

Les élus membres du Bureau de la Métropole Rouen Normandie se sont réunis hier soir et ont adopté d'importantes délibérations notamment en matière de solidarité territoriale et de services publics ou d'aide à la construction de logements sociaux sur le territoire.

La Métropole soutient les communes

⇒ Programme Local de l'Habitat de la Métropole



Rouen Habitat a sollicité la Métropole pour obtenir des aides financières pour :

➤ La réalisation de 45 logements sociaux, Résidence et Passage Alice Coachman à Rouen, comportant 38 logements sociaux financés au moyen d'un Prêt Locatif à Usage Social (PLUS) et 7 logements au moyen d'un Prêt Locatif Aidé d'Insertion (PLAI).

Le coût global pour la construction des 45 logements est de 5,4 millions d'euros. Ce programme répond aux objectifs du Programme Local de l'Habitat de la Métropole. [Pour cela, elle attribue une aide financière de 239 000€ à Rouen Habitat.](#)

- La réalisation de 86 logements sociaux situés Résidence et rue Florence Arthaud à Rouen dont 73 logements sociaux financés au moyen d'un Prêt Locatif à Usage Social (PLUS) et 13 logements au moyen d'un Prêt Locatif Aidé d'Insertion (PLAI). Le coût global pour la construction des 86 logements est de 9,8 millions d'euros. Répondant aux objectifs du Programme Local de l'Habitat, la [Métropole attribue une aide financière de 456 000€ à l'Office HLM.](#)

La société d'économie mixte Adoma, va construire 81 logements sociaux, en remplacement du foyer de travailleurs migrants de la rue Raspail. [La Métropole verse une aide d'un montant de 283 500€ pour la réalisation des logements](#) situés 8-10 rue Armand Barbès à Caudebec-lès-Elbeuf financés à hauteur de 3 500€ par logement au moyen d'un Prêt Locatif Aidé d'Insertion.

⇒ Les fonds d'aides aux communes (FSIC et FAA) : 1,4 million d'euros pour de nombreux projets

Le Fonds de Soutien à l'Investissement des Communes (FSIC) est le fonds de concours qui vise à soutenir l'investissement des 71 communes de la Métropole. Il est doté de 60 M€ sur la période 2016-2020. La Métropole a déjà attribué près 13 096 226 € aux communes ayant sollicités le FSIC pour un montant global d'investissements des communes de 80 836 248 € dont 7 062 053 € pour l'année 2017.

En 2017, le Fonds d'Aide à l'Aménagement (FAA) a permis de verser aux petites communes (moins de 4 500 habitants) plus de 612 718 € pour 37 projets.

Dans le cadre de ces dispositifs de soutien, [pour des travaux de mise en accessibilité, de sauvegarde du patrimoine ou d'aménagement](#), les communes suivantes ont sollicité la Métropole :

PÔLE – ROUEN

- Rouen | 210 000 €

210 000€ sont versés pour des travaux sur la flèche de l'Église Saint Nicaise.

PÔLE – VAL DE SEINE

- Moulineaux | 24 078 €

La commune sollicite le FAA pour divers travaux dans les bâtiments communaux (épicerie, école, salles des fêtes). Pour la réalisation de ces aménagements, la Métropole attribue une subvention totale de 24 078 €.

- Freneuse | 94 796 €

La commune de Freneuse souhaite concrétiser la construction d'un « Espace Jeunesse et Culture ». Le projet retenu consiste en un bâtiment unique réparti en deux espaces indépendants :

- Une partie jeunesse (garderie, animations scolaires et périscolaires, accueil de loisirs)
- Une partie culturelle (bibliothèque, multimédias).

Ce nouvel équipement répondra aux attentes de la population et respectera les normes environnementales, PMR et énergétiques.

Au titre du FAA et du FSIC la Métropole attribue une subvention de 94 796 € pour ce nouvel "Espace Jeunesse et Culture. »

- Grand-Quevilly | 144 590 €

La commune souhaite engager des travaux sur la tribune du stade Delaune. Une charpente en acier va donc être installée. La Métropole attribue une subvention de 14 956 € au titre du FSIC.

D'autre part, Grand-Quevilly va effectuer des travaux de mise en accessibilité de plusieurs de ses bâtiments : Maison des Arts, Espace senior Cordonnier, Maison de la Jeunesse, EEAP Tony Larue. Prévus dans le cadre du FSIC, la commune se verra verser 13 654 € pour ces travaux.

Enfin, la ville va créer une nouvelle voie qui reliera la Rue Eugène Boudin à l'Avenue Franklin Roosevelt. Elle comprendra une piste cyclable et un trottoir piéton longeant la voie de circulation et aménagera l'ensemble d'espaces verts et un cheminement paysager qui rejoindra le parc Matisse. Elle rétrocédera à la Métropole l'axe qu'elle aura créé à l'issue de sa réalisation. Dans le cadre du FSIC, la Métropole attribue une subvention d'un montant de 115 978 € pour ce projet de voirie.

- La Londe | 4 800 €

La commune continue les travaux de la cuisine de la salle des fêtes effectués en 2017, en réalisant la réfection des sols et de la peinture. Une subvention de près de 4 800 € est versée pour ce projet.

PÔLE – PLATEAUX ROBEC

- Quévreville-la-Poterie | 21 768 €

La commune souhaite rendre accessible le groupe scolaire pour les Personnes à Mobilité Réduite. Les aires de jeux seront dans le même temps restaurées avec la pose de sol souple garantissant une sécurité optimale pour les enfants. La Métropole attribue une subvention à hauteur de 13 950€ qui viendront s'ajouter au 3 713€ versés également dans le cadre du Fonds d'Aide à l'Aménagement pour ce projet.

Au sein de la commune sera également installé un totem de signalétique indiquant les différents commerces. Une aide de 795€ est apportée à ce projet.

La toiture de la salle des activités artistiques sera aussi rénovée grâce à l'apport d'une subvention de 3 310€.

- Saint-Martin-du-Vivier | 70 151 €

L'Église de Saint-Martin, édifice religieux ancien, nécessite des travaux notamment concernant la façade, les tourelles et le clocher. La Métropole accorde dans le cadre du FAA une aide financière de 45 520€ et 24 631 € au titre du FSIC pour la réalisation de ces travaux de préservation et restauration.

PÔLE – AUSTREBERTHE/CAILLY

- Bardouville | 2 852 €

La commune souhaite remplacer l'éclairage de l'école de la commune par l'installation d'un éclairage LED. La Métropole attribue une aide de plus de 1 472€ à la ville pour ces travaux.

L'église communale de Bardouville, datant du 11^e siècle, nécessite une attention particulière. Ainsi, la commune, soucieuse de préserver son patrimoine souhaite faire réaliser un diagnostic général du bâtiment. 1 380€ seront versés pour la réalisation de la mission géotechnique de la structure.

- Déville-lès-Rouen | 12 841 €

La commune reçoit une subvention de 12 841€ pour les travaux de mise en accessibilité de l'école Crétaÿ.

- Mont-Saint-Aignan | 795 840 €

La ville va reconstruire l'école maternelle Marcellin Berthelot ainsi qu'une salle de sports aux abords afin de proposer des locaux récents et adaptés qui répondront à des caractéristiques strictes en matière d'économie d'énergie. La Métropole attribue 699 199 € pour ce projet, dans la cadre du FSIC.

96 641€ seront également versés pour les aménagements extérieurs et paysagers du centre culturel Marc Sangnier.

La Métropole garante de la régulation du trafic

Le Poste Central de Régulation du Trafic (PCRT) de la Métropole Rouen Normandie est équipé de caméras de vidéo trafic. Ce système a plusieurs objectifs :

- Surveiller les conditions de circulation sur les zones visualisées et de gérer à distance les plans de feux des carrefours à feux tricolores ;
- Prévenir, anticiper et gérer toutes les situations pouvant générer des perturbations de circulation routière ;
- Participer à la régulation des flux de transport, contribuer au renforcement de la sécurité des installations.

Afin de compléter le dispositif existant en lien avec la stratégie de régulation de trafic, [deux caméras supplémentaires vont être installées dans le quartier Saint-Gervais](#) à Rouen :

- Rue du Renard, au niveau du numéro 23
- Rue Saint-Gervais, au niveau de la place Jean-Baptiste de la Salle.

Des panneaux d'information seront mis en place par voie d'affichage afin de signaler l'entrée dans un espace sous vidéo protection.

La Métropole Rouen Normandie accompagne les communes dans l'utilisation du bois dans la construction



La Métropole est engagée dans une politique forestière volontariste qui s'est concrétisée par la rédaction d'un 3^e plan d'actions pour sa Charte Forestière de Territoire qui prévoit notamment la mise en place d'actions des communes avec la filière bois et plus particulièrement dans le bois local.

Adhérente à l'Union Régionale des Collectivités Forestières Normandie (URCOFOR Normandie), consciente que la valorisation de la ressource forestière passe notamment par l'utilisation du bois local dans les projets de construction, de réhabilitation et d'ameublement des bâtiments publics des collectivités et que la commande publique est un levier majeur pour le développement et la promotion de l'utilisation du bois local, propose de décliner à l'échelle de la Métropole, le programme national « 100 constructions publiques en bois local » porté par la Fédération Nationale des Communes Forestières (FNCOFOR).



Communiqué de presse Métropole Rouen Normandie

Une convention cadre entre la Métropole et l'URCOFOR Normandie pour la période 2018-2020 va être établie visant donc à :

- ♣ sensibiliser les maîtres d'ouvrage publics sur l'utilisation des bois locaux ;
- ♣ accompagner les communes dans la rédaction et le suivi des marchés publics ;
- ♣ faire la promotion des opérations organisées au niveau national via la FNCOFOR ;
- ♣ encourager les échanges entre les élus sur ce thème via des voyages d'études intra et extra régionaux.

La Métropole Rouen Normandie verse également une subvention de 10 000€ pour accompagner cette démarche.